

Mairie de PASSENANS	Compte rendu du conseil municipal	Lundi 2 mai 2016
Présents : Mme Marie Claude TRÉSY, Mme Claudine GROSSKOPF, Mme Florence COMPAGNON, M. Daniel CHEBANCE, M. Yves FAIVRE, M. Denis LABRE, M. Michel TROSSAT. M. Jérôme FACCHINETTI, M. Michel SCHMIT.		
Excusé : Isabelle CUVILLIER donne pouvoir à M. Yves FAIVRE. M. Jean ANDRÉ		
Secrétaire de séance : M. Yves FAIVRE.		

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le lundi 2 mai deux mille seize

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20h00.

Ordre du jour :

- **Plan circulation – Sécurité**
- **Emprunt**
- **PLU : réflexion sur l'habitat**
- **Questions diverses.**

1. Plan circulation – Sécurité

Un miroir a déjà été installé au carrefour de la rue de la Liberté et de la rue du Quart d'Avaux (afin que les BUS soient autorisés à passer par la rue de la Liberté). En outre, d'autres dispositions seront prises pour sécuriser la circulation :

- Modification de la position du panneau d'entrée en agglomération (Rue du Théâtre).
- Définition de limitations à 30 km/h, au niveau du cœur de village.
- Installation de panneaux stop au carrefour D43 et D 57, ainsi qu'à la rue de la Liberté et rue de l'Asile.
- Aménagement de la sortie du parking de la salle des fêtes (marquage et sens prioritaire de circulation).

Deux entreprises spécialisées seront sollicitées pour des devis et une demande de subvention sera déposée auprès du conseil départemental.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **Proposition acceptée.**

2. Emprunt :

Afin de garder une marge de trésorerie, la commune envisage un emprunt de 50 000 € sur 3 ans. Deux propositions bancaires sont présentées, le Crédit Agricole est retenue avec un taux de 0,76 %.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **Proposition acceptée.**

3. PLU : réflexion sur l'habitat :

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, le conseil municipal sera amené à se prononcer sur les préconisations en matière d'urbanisme relativement à :

- L'habitat ancien : exigences par rapport au maintien de l'existant, les modifications, rénovations, ajouts.
- Les nouvelles maisons
- Les abris de jardin.

4. Questions diverses

- Ouverture d'un poste d'adjoint technique de deuxième classe.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **Proposition acceptée.**

- Après la visite des représentants de la DDT (service de l'eau et de l'environnement) relative à l'effondrement des berges du Clusiau, un dossier sera déposé pour obtenir l'autorisation de faire des travaux de stabilisation des fonds.

- Abribus : Après étude de 3 propositions, le devis de la société ISOSIGN est retenu pour un montant de 3631 € HT. La demande de subvention sera faite au Conseil Départemental sur cette base.
- Les travaux du Syndicat des eaux arrivent à leur terme sur le village. Les zones de voirie dégradées par les travaux seront reprises dans un premier temps, dans l'attente du tassement nécessaire pour une rénovation durable dans un deuxième temps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30 .

Le prochain conseil municipal se réunira le mardi 24 mai à 20h00.

Les comptes rendus du conseil municipal, ainsi que de nombreuses informations utiles sont consultables sur le site internet de la commune :

www.passenansmairie.jimdo.com.

Pour recevoir les informations, arrêtés municipaux ... vous pouvez nous communiquer votre adresse électronique : mairie.passenans@sfr.fr